

Communiqué de presse

TRADUCTION POUR INFORMATION – cette traduction est destinée à faciliter la compréhension de notre communiqué en langue anglaise publié sur notre site <http://www.standardandpoors.com> et est fournie à titre d'information uniquement.

S&P Global Ratings confirme les notes "A/A-1" de la Ville de Marseille. La perspective est désormais positive.

PARIS, le 14 avril 2017. S&P Global Ratings confirme les notes de référence à long terme 'A' et à court terme 'A-1' de la Ville de Marseille. La perspective est désormais positive.

Nous confirmons également la note 'A' du programme EMTN d'un plafond de 700 millions d'euros et la note 'A-1' du programme de titres négociables à court terme (« NEU CP ») de 200 millions d'euros.

Perspective : Positive

La perspective positive reflète notre scénario optimiste selon lequel Marseille serait en mesure d'améliorer sa situation de liquidité de manière structurelle dans les deux prochaines années, grâce à des performances budgétaires encore plus fortes ou à un renforcement de ses ressources externes de trésorerie, permettant de maintenir structurellement le ratio de couverture du service de la dette au-delà de 80%. Ceci nous conduirait à relever d'un cran la note à long-terme de la Ville de Marseille.

Nous pourrions revoir à stable la perspective associée à la note à long terme dans les deux prochaines années si Marseille n'améliorait pas de manière structurelle sa position de liquidité.

Synthèse

Le relèvement de la perspective reflète notre appréciation d'une plus grande probabilité que la Ville de Marseille améliore structurellement sa position de liquidité dans les deux prochaines années. Nous pensons également que Marseille continuera de bénéficier d'un cadre institutionnel favorable et d'une gouvernance et une gestion financières fortes, tandis que la flexibilité budgétaire et l'endettement resteront défavorables, et que les indicateurs socio-économiques et les engagements hors bilan demeureront moyens.

De solides performances budgétaires favorisant le désendettement, mais une position de liquidité restant faible

En 2016, les performances budgétaires de la Ville de Marseille ont dépassé celles de notre dernier scénario central en enregistrant un nouvel excédent après investissements (représentant 4,9% des recettes totales, contre 1,8% dans notre précédente prévision), permettant une nouvelle réduction de la dette de 35 millions d'euros. Dans notre scénario central, nous anticipons une légère réduction de l'épargne brute à 11% des recettes de fonctionnement en moyenne

pour la période 2017-2019, contre 14% en 2015-2016. Ceci tient à une nouvelle réduction des concours financiers de l'Etat en 2017 mais également à la hausse des dépenses de personnel liée notamment à la mise en place du protocole PPCR (Parcours Professionnels, Carrières et Rémunérations), ainsi qu'à des dépenses exceptionnelles en 2017. Cependant, un contrôle strict sur les charges à caractère général, les subventions et les dépenses de personnel, ainsi qu'un transfert limité de compétences vers la Métropole Aix-Marseille-Provence (AMP) en 2018 devraient conduire à une croissance modérée des dépenses de fonctionnement de 1,6% par an en moyenne pour la période 2017-2019 selon notre scénario central.

Nous anticipons également une légère augmentation de l'investissement à 202 millions d'euros par an en moyenne entre 2017 et 2019 (contre 190 millions d'euros pour la période 2015-2016), ce qui devrait conduire à de légers besoins de financement après investissements (0,8% des recettes totales en moyenne). Nous nous attendons désormais à ce que la Ville maintienne structurellement son taux d'endettement consolidé en dessous de 180% des recettes de fonctionnement, bien qu'à un niveau élevé (171% des recettes de fonctionnement en 2019).

Nous estimons que les engagements hors bilan de la Ville restent modérés. L'essentiel des garanties d'emprunts (représentant plus de 90% des recettes de fonctionnement consolidées fin 2016) ont été accordées à des entités ayant actuellement une situation financière que nous jugeons satisfaisante, et les principaux satellites municipaux ne nécessitent pas de soutien financier important. Nous comprenons également que la Ville n'a pas de contentieux significatifs en cours.

Nous comprenons que Marseille envisage un plan de rénovation de plusieurs écoles élémentaires dans les prochaines années ; nous manquons cependant de visibilité sur l'ampleur, le calendrier et les modalités de financement de ce projet. Nous comprenons également que la Ville pourrait transférer à AMP dans les prochaines années de nouvelles compétences (notamment certains équipements sportifs et culturels), ce qui pourrait entraîner une réduction des dépenses (compensée par une réduction identique des recettes) ainsi qu'un transfert de dette à AMP. Du fait d'une visibilité limitée à ce stade, ces éléments ne sont pas pris en compte dans notre scénario central, mais nous continuerons à les surveiller lors des prochaines revues.

Alors que les indicateurs de performances budgétaires et d'endettement se sont améliorés ces dernières années, Marseille présente toujours une faible position de liquidité, avec un encours moyen disponible sur les instruments de trésorerie représentant entre 40% et 80% du service de la dette au cours des douze prochains mois. Ceci étant, la Ville dispose d'un accès que nous jugeons satisfaisant à la liquidité externe, démontré par sa capacité à sécuriser des lignes de trésorerie, des prêts revolving ainsi que des prêts à long terme avec différentes banques ces dernières années.

Nous nous attendons également à ce que la flexibilité budgétaire demeure faible. Malgré la volonté de contenir la croissance des dépenses, la Ville ne dispose que d'un levier limité sur ses dépenses de fonctionnement, au-delà de ce qui est déjà pris en compte dans nos projections. Dans notre scénario central, les recettes modifiables représentent 47% des recettes de fonctionnement sur la période 2017-2019, mais ce scénario n'incorpore pas de nouvelles hausses d'impôts, au regard d'une pression fiscale déjà élevée et de la stratégie de la Ville.

Marseille continuera de bénéficier d'un cadre institutionnel favorable et d'une gouvernance financière solide, qui contrebalancent en partie une faible flexibilité budgétaire et des indicateurs socio-économiques moyens.

La flexibilité sur les recettes est restreinte en raison de bases fiscales limitées en comparaison à celles des pairs nationaux, reflétant des caractéristiques socio-économiques et démographiques moins favorables pour Marseille. Si le PIB par habitant (qui s'élevait à 34 000 euros en 2014 au niveau du Département des Bouches-du-Rhône ; source : Eurostat) est relativement élevé en comparaison internationale, nous relevons qu'une part importante des activités à haute valeur ajoutée du Département se trouve en dehors de Marseille. De plus, le taux de chômage de la zone d'emploi de Marseille-Aubagne s'élevait à 12,4% au quatrième trimestre 2016, dépassant nettement la moyenne nationale (9,7%). Ces caractéristiques socioéconomiques se traduisent par une base fiscale plus faible et également par des dépenses sociales plus élevées.

Nous pensons que Marseille bénéficie du cadre institutionnel des villes françaises, que nous jugeons très favorable et équilibré car il leur permet de financer les charges associées à leurs compétences à partir de recettes locales et modifiables - bien que les collectivités françaises aient connu une baisse importante de leurs dotations en provenance de l'Etat entre 2014 et 2017. La baisse de dotation initialement prévue pour 2017 a toutefois été réduite de moitié pour le bloc communal.

La Ville de Marseille a été capable d'absorber ces baisses de dotations tout en réduisant sa dette grâce à une gouvernance et une gestion financière fortes, dont témoigne la volonté de contrôle des dépenses et de désendettement. En particulier, l'Exécutif et l'Administration démontrent une gestion rigoureuse des dépenses et des recettes, et prennent en compte la baisse des dotations de l'Etat en 2017 et les charges nouvelles. Nous considérons que la Ville a su ajuster ses recettes pour éviter une détérioration importante de son épargne brute, en augmentant la fiscalité en 2015 et 2016, malgré des taux d'imposition comparativement élevés.

Contact presse

· Armelle Sens, Paris +33 (0)1 44 20 67 08

· armelle.sens@spglobal.com

Contacts analytiques

· Ghita Lamriki, Paris

· Christophe Doré, Paris

Statistiques économiques et financières

Tableau 1

Statistiques économiques et financières de la Ville de Marseille					
	2015	2016	2017 (SC)	2018 (SC)	2019 (SC)
(En millions d'euros)					
Recettes de fonctionnement	1 173	1 161	1 156	1 159	1 172
Dépenses de fonctionnement	1 018	996	1 032	1 026	1 043
Epargne brute	154	165	124	133	128
Epargne brute (% recettes de fonctionnement)	13,2	14,2	10,7	11,4	10,9
Recettes d'investissement	103	79	72	60	60
Dépenses d'investissement	197	183	204	204	199

Tableau 1

Statistiques économiques et financières de la Ville de Marseille (cont.)					
	2015	2016	2017 (SC)	2018 (SC)	2019 (SC)
Solde de financement après investissements	61	61	-8	-11	-11
Solde de financement après investissements (% recettes totales)	4,8	4,9	-0,7	-0,9	-0,9
Remboursement du capital de la dette	167	164	171	178	179
Emprunts nouveaux	145	129	151	189	189
Solde final	38	26	-28	0	0
Recettes modifiables (% des recettes de fonctionnement)	43,7	45,7	46,5	47,2	47,4
Dépenses d'investissement (% des dépenses totales)	16,2	15,6	16,5	16,6	16,0
Dette directe en fin d'année	1 887,8	1 852,8	1 832,6	1 843,6	1 854,1
Dette directe (% recettes de fonctionnement)	161,0	159,6	158,5	159,1	158,3
Dette consolidée (% des recettes de fonctionnement consolidées)	174,5	172,4	171,2	171,6	170,5
Charges financières brutes (% des recettes de fonctionnement)	4,8	4,6	4,8	4,9	5,0
PIB local par habitant (€, Bouches-du-Rhône)*	34 223	34 855	35 534	36 386	37 309
PIB national par habitant (€)*	32 804	33 332	33 935	34 743	35 540

SC - projections du scénario central de S&P Global Ratings, scénario le plus probable.

Source : Comptes 2015 de la Ville de Marseille retraités par S&P Global Ratings ; Comptes prévisionnels 2016 retraités par S&P Global Ratings ; Projections S&P Global Ratings pour 2017-2019

*Estimations S&P Global Ratings à partir de données Insee et Eurostat.

Synthèse des scores

Tableau 2

Synthèse des scores publiés pour la Ville de Marseille	
Facteurs clés de notation	
Cadre institutionnel	Très prévisible et équilibré
Economie	Moyenne
Gouvernance et gestion financières	Fortes
Flexibilité budgétaire	Faible
Performances budgétaires	Fortes
Liquidité	Insatisfaisante
Poids de la dette	Elevé
Risques hors-bilan	Modérés

*Les notes de S&P Global Ratings sur les collectivités locales sont fondées sur l'analyse de huit principaux facteurs listés dans le tableau ci-dessus, conformément à notre méthodologie. La partie A de notre méthodologie "Methodology For Rating Non-US Local And Regional Governments" publiée le 30 juin 2014 indique comment ces huit facteurs sont utilisés pour aboutir à la notation.

Statistiques : France

- France 'AA/A-1+' Ratings Affirmed; Outlook Stable –April 7, 2017

Méthodologie et rapports associés

- Methodology For Linking Long-Term And Short-Term Ratings, April 7, 2017
- Methodology For Rating Non-U.S. Local And Regional Governments, June 30, 2014
- Methodology And Assumptions For Analyzing The Liquidity Of Non-U.S. Local And Regional Governments And Related Entities And For Rating Their Commercial Paper Programs, October 15, 2009
- Use Of CreditWatch And Outlooks - September 14, 2009
- The Impact Of PPP Projects On International Local And Regional Governments: Refined, Dec. 15, 2008.
- French Local And Regional Governments Are Likely To Step Up Investments, Feb. 20, 2017
- Public Finance System Overview: French Cities And Intercity Structures, Jan. 8, 2016

Conformément à nos procédures et politiques en vigueur, le comité de notation était composé d'analystes habilités à voter dans le cadre de ce comité, suffisamment expérimentés pour posséder le niveau approprié de connaissance et de compréhension de la méthodologie applicable (voir rubrique « Méthodologies et rapports associés » ci-dessus). Au début du comité, le président a confirmé que les informations fournies au comité par l'analyste principal avaient été transmises dans les délais impartis et s'avéraient suffisantes pour que les membres du comité prennent une décision éclairée.

Après une introduction par l'analyste principal et la présentation de sa recommandation, le comité a débattu des facteurs clés de notation et des problématiques en jeu conformément aux critères applicables. Les facteurs de risque quantitatifs et qualitatifs ont été présentés et débattus à la lumière des résultats passés et des prévisions.

L'appréciation des facteurs clés de notation par le comité est reflétée dans le tableau « Synthèse des scores » publié ci-dessus. Le comité a constaté la réduction du poids de la dette, désormais « élevé » contre « très élevé » auparavant. Les autres facteurs de notation demeurent inchangés.

Le président s'est assuré que chaque membre du comité ait l'opportunité d'exprimer son opinion. Le président ou un analyste désigné par lui a revu le projet de communiqué de presse pour s'assurer de sa conformité avec les décisions prises par le comité. L'opinion et les décisions du comité de notation sont résumées dans le présent communiqué de presse.

Aucun contenu (y compris les notations, l'analyse de crédit qui s'y rapporte ainsi que les données, modèles, logiciels et autres applications ou résultats qui en découlent) ou partie de contenu (le Contenu) ne peut être modifié, désassemblé, reproduit ou distribué sous quelque forme et par quelque moyen que ce soit, ou stocké dans une base de données ou un système d'extraction, sans autorisation écrite préalable de Standard & Poor's Financial Services LLC ou des entités qui lui sont affiliées (collectivement dénommées S&P). Toute utilisation du Contenu à des fins non autorisées ou illégales est proscrite. Ni S&P, ni ses fournisseurs, ni encore leurs dirigeants sociaux, préposés, actionnaires ou mandataires (collectivement les Parties S&P) n'accordent aucune garantie quant à l'exactitude, l'exhaustivité, l'actualité ou la disponibilité du Contenu. Les Parties S&P ne sont pas responsables d'éventuelles erreurs ou omissions, quelle qu'en soit la cause, des résultats découlant de l'utilisation du Contenu ou de la sécurité ou la maintenance des données incluses par l'utilisateur. Le Contenu est fourni en l'état. LES PARTIES S&P N'ACCORDENT AUCUNE GARANTIE D'AUCUNE SORTE, EXPRESSE OU IMPLICITE, NOTAMMENT MAIS NON EXCLUSIVEMENT TOUTE GARANTIE CONCERNANT LA COMMERCIALISABILITÉ, L'ADÉQUATION À UNE FIN OU À UN USAGE DONNÉ, L'ABSENCE D'ERREUR OU DE DÉFAUT INFORMATIQUE, LE FONCTIONNEMENT ININTERROMPU DU CONTENU OU SA COMPATIBILITÉ AVEC TOUT LOGICIEL OU MATÉRIEL INFORMATIQUE. Les Parties S&P ne pourront en aucun cas être tenues responsables de quelque dommages, coûts, dépenses, frais juridiques ou pertes directs, indirects, accessoires, exemplaires, forfaitaires, punitifs, particuliers ou consécutifs que ce soit (notamment, mais non exclusivement, toute perte de revenu ou de gain et tout coût d'opportunité) liés à l'utilisation du Contenu, et ceci même si elles ont été informées de l'éventualité de tels dommages.

Les analyses relatives au crédit et à d'autres aspects, y compris les notations, ainsi que les déclarations incluses dans le Contenu, sont l'expression d'une opinion à la date à laquelle elles sont formulées et ne doivent en aucun cas être considérées comme une information factuelle. Les opinions, analyses et décisions de reconnaissance de notes (décrites ci-après) de S&P ne sont pas des recommandations d'acheter, conserver ou vendre de quelconques titres ou de prendre une quelconque décision d'investissement, et ne portent pas sur le caractère approprié d'une quelconque valeur mobilière. S&P n'a aucune obligation de mettre à jour le Contenu après publication sous quelque forme que ce soit. Le Contenu ne doit pas être le fondement d'une décision d'investissement ou commerciale et n'est pas destiné à remplacer les compétences, le jugement et l'expérience de l'utilisateur, ses dirigeants, préposés, conseillers et/ou clients à cet égard. S&P n'intervient pas en qualité de fiduciaire ou de conseiller en investissement, sauf sur les territoires où il est immatriculé comme tel. S&P utilise des informations en provenance de sources qu'il estime fiables mais ne conduit toutefois aucun audit, ne procède à aucune vérification indépendante à l'égard de ces informations et ne contracte aucune obligation à ce titre.

Dans le cas où des autorités réglementaires autorisent une agence de notation à reconnaître dans un pays une note émise dans un autre pays à certaines fins réglementaires, S&P se réserve le droit d'attribuer, retirer ou suspendre une telle reconnaissance à tout moment et à son entière discrétion. Les Parties S&P déclinent toute obligation découlant de l'attribution, du retrait ou de la suspension d'une telle reconnaissance et toute responsabilité en cas de préjudice prétendument subi en conséquence.

Certaines activités de S&P sont conduites au sein d'unités séparées afin de préserver l'indépendance et l'objectivité de leurs activités respectives. De ce fait, certaines unités de S&P peuvent disposer d'informations qui ne sont pas accessibles à d'autres. S&P a mis en place des politiques et des procédures visant à préserver la confidentialité de certaines informations non publiques obtenues au cours de chaque processus analytique.

S&P peut être rémunéré pour ses notations et certaines analyses relatives au crédit. Cette rémunération est en principe payée par l'émetteur des titres, par les établissements souscripteurs ou par les débiteurs. S&P se réserve le droit de publier ses opinions et analyses. Les notes et analyses publiques de S&P sont disponibles sur son site Web www.standardandpoors.com (gratuitement), ainsi que sur www.ratingsdirect.com et www.globalcreditportal.com (sur abonnement), et peuvent être diffusées par d'autres moyens, y compris par des publications S&P et par l'intermédiaire de redistributeurs tiers. Des informations complémentaires concernant les tarifs de nos notations peuvent être consultées sur www.standardandpoors.com/usratingsfees.

Copyright © 2017 Standard & Poor's Financial Services LLC. Tous droits réservés.